NOS PARTENAIRES:

deux écoles de voile complémentaires

Le Deauville Yacht Club (DYC): orienté vers la pratique de la voile habitable.





Le Club Nautique de Trouville

Hennequeville (CNTH): spécialisé

dans la pratique de la voile légère .









Participation depuis 2010 au trophée des lycées de Normandie



Régate côtière Granville-Chausey



Participation aux championnats de France, académiques et départementaux



Une quinzaine d'élèves pratique la voile au lycée





Collège Lycée André MAUROIS boulevard Cornuché 14800 DEAUVILLE 0231882257

ce.0140043w@ac-caen.fr

CHEFFE D'ETABLISSEMENT : Marie Laure CHENART



Objectifs de la section sportive voile au collège-Lycée A.Maurois

- Accompagner le développement des sports nautiques dans le tissu local en permettant l'accès à des performances sportives de niveau régional.
- Proposer un continuum de formation associant voile légère et voile habitable du collège au lycée.
- Préparation au diplôme de moniteur de voile, le CQP-AMV en voile légère et habitable, les deux centres disposent des agréments.



Pratique sportive:

Au collège:

-1/2 journée de voile légère au CNTH/semaine.

Supports: catamarans planches à voile et chars à voile en fonction des conditions météorologiques

Au lycée:

-le mercredi après midi, en alternance Voile légère au CNTH et Voile habitable au DYC.

Supports: catamarans et J80 pour l'habitable.

Formation Théorique:

- Formation technique et stratégique
- Préparation physique aux échéances de compétition
- Approfondissement des connaissances transversales : météo, aéro et hydrodynamique, marées, courants...
- Formation à l'arbitrage.
- Initiation au respect de l'environnement et au développement durable.

Pour tous:

- Formation PSC1
- Rencontre avec des professionnels de la voile (salon nautique, logistique course du Figaro, visites constructeurs bateaux)
- -Participation à toutes les compétitions UNSS
- -Participation aux actions de promotion de la section



RECRUTEMENT

-Les prérequis:

- -Présenter un certificat médical autorisant la pratique de la voile (y compris en compétition) -justifier d'une expérience d'activité nautique (voilier, catamaran, paddle, planche à voile...) correspondant au niveau d'entrée dans la section
- -Etre titulaire d'une attestation de natation -Présenter un niveau scolaire satisfaisant et un comportement ne posant aucun problème particulier

-Les modalités de sélection:

Phase 1:<u>Dépôt du dossier première quinzaine d'avril</u>

- -Dossier en téléchargement sur le site de l'établissement d'origine et sur le site de l'Académie de Caen rubrique section sportive
- -Livret de compétences/ bulletins
- -Lettre de motivation de l'élève manuscrite
- -Certificat médical

Phase 2: Commission de recrutement Sur convocation FIN AVRIL DEBUT MAI

Phase 3: Décision

La liste des élèves retenus sera communiquée par courrier aux familles et aux établissements d'origine.

MI-JUIN